

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES
DE CHAMPAGNE
ET A LEUR CHEF
LE GENERAL GOURAUD**

**FONDATION DU MONUMENT
AUX MORTS DES ARMEES
DE CHAMPAGNE
ET
OSSUAIRE DE NAVARIN**

SIEGES SOCIAUX : 38, rue Boileau - 75016 PARIS

SIEGES ADMINISTRATIFS

4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

JANVIER 2001

Le Général Xavier Gouraud,
président de l'Association du Souvenir
aux Morts des Armées de Champagne

Le Colonel Norbert Méry,
président de la Fondation du Monument aux Morts
des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

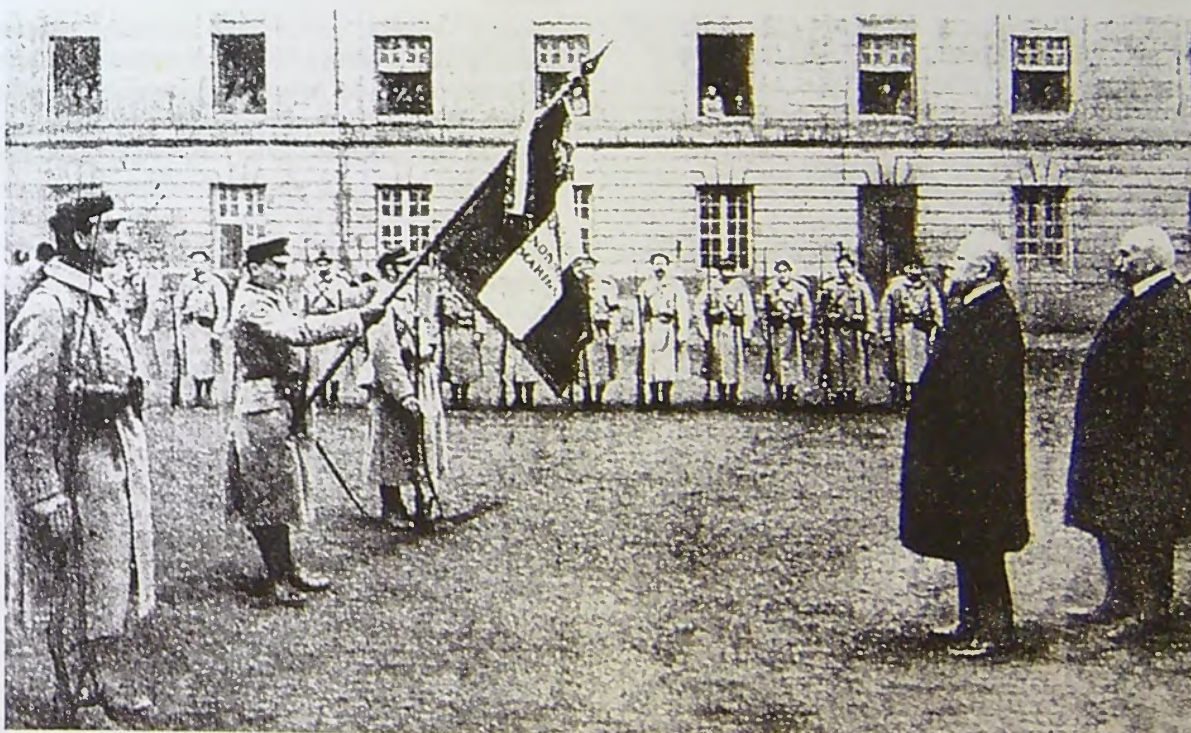
vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2001
et
souhaitent vous rencontrer nombreux

LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2001,

à notre pèlerinage annuel à NAVARIN
et à la Journée des Villages Détruits organisée par le Camp de SUIPPES.

LA MARINE EN CHAMPAGNE

(Notre article historique page 4)



Remise du Drapeau aux Canoniers Marins par le Président Poincaré, le 7 février 1918.

EDITORIAL.

Il y a deux ans, nous célébrions le 80^e anniversaire de 1918 ; nous venons de vivre l'an 2000, millésime à la consonance exceptionnelle. Que reste-t-il devant nous ?

Un nouveau siècle, avec tout ce que cela comporte de prometteur, une page blanche sur laquelle nous pouvons écrire du neuf sans être gêné par les ratures du passé. Cette année, je vous souhaite à tous, jeunes et moins jeunes, d'éprouver ce sentiment et de réussir à tracer ces premières lignes qui orienteront le futur.

Mais le passé, celui d'un autre siècle, n'en a pas moins existé. Lui n'est plus à écrire, à relire seulement pour garder conscience de la valeur de l'héritage que nous avons reçu : la paix, la liberté ..., et pour mesurer ce qu'il en coûte de le conserver ... ou de le reconquérir.

C'est précisément le rôle d'une association comme la nôtre : ne pas laisser s'effacer le passé, pour que les événements nous servent de leçon et que l'attitude des meilleurs de nos Anciens nous soit un repère.

Général Xavier Gouraud

LE MOT DE LA FONDATION NOUVELLES BREVES

558 Belges / 535 Néerlandais / 209 Britanniques et membres du Commonwealth / 110 Allemands / 31 Américains et 52 de nationalités diverses.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU MONUMENT. La Chapelle et la crypte ont été repeintes en 1998, à l'occasion du 80^e anniversaire de la victoire de 1918. Mais déjà sont apparus ponctuellement les premiers signes de dégradation. Après étude et en accord avec l'architecte en chef des Bâtiments de France, il a été décidé :

- d'améliorer à moindre frais la ventilation intérieure du Monument en agrandissant les orifices situés dans la partie haute de la chapelle et en privilégiant la circulation d'air venant de la porte de service à l'arrière de la crypte,
- d'assainir les murs internes crypte-chapelle par la pose de siphons, procédé utilisé pour les monuments historiques.

Les travaux, réalisés par la société AVAMTIC, ont été terminés pour le 11 novembre. L'opération, effectuée à titre expérimental, sera éventuellement poursuivie et développée en fonction des résultats.

FREQUENTATION DU MONUMENT. Ouvert du 17 mars au 1er octobre, à raison de trois jours par semaine au minimum, grâce au dévouement et à la disponibilité de Monsieur BAUR, Gardien bénévole, le Monument a accueilli cette année 4 350 visiteurs dont 1 495 étrangers, répartis comme suit :

PUBLICITE DU SITE DE NAVARIN. En partenariat avec la Fondation, la Poste, en son bureau de SOMMEPY-TAHURE, a émis deux séries d'enveloppes préimprimées sur lesquelles est représenté en quadrichromie le Monument de NAVARIN. Cette opération a connu un réel succès. La vente d'enveloppes sera poursuivie en 2001 au Monument.

Une autre opération se développe, pilotée par le District de SUIPPES avec le concours du Comité de Tourisme de la Marne, et à laquelle participe la Fondation : il s'agit de promouvoir un « **circuit de la Mémoire** » reliant la Nécropole et la Chapelle russe de SAINT HILAIRE LE GRAND, le Monument de NAVARIN et le Monument américain du BLANC-MONT, en passant par les musées de SOUAIN et SOMMEPY-TAHURE et couvrant l'ensemble des nécropoles, monuments commémoratifs et stèles. Le Front de Champagne, **si souvent oublié par l'histoire officielle**, devrait ainsi être mieux connu et trouver la place qui lui revient entre le CHEMIN DES DAMES et VERDUN tant privilégiés par les médias.

EXPOSITION THEMATIQUE Les panneaux présentés lors de la cérémonie de juillet 2000 et ayant pour thème « les combats de juin 1940 dans la région de NAVARIN » sont restés en place durant toute la saison. Cette expérience sera poursuivie en 2001, sur un nouveau thème à définir.

Ainsi en parodiant un slogan bien connu « Il se passe toujours quelque chose ... à la Fondation » !

C'est la preuve de sa vitalité.

Mais cela dépend aussi de ses ressources...

La Fondation, reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République, en date du 16 mai 1933, est habilitée à recevoir dons et legs (sommes déductibles intégralement des revenus imposables, un reçu est fourni aux donateurs).

Adresse administrative :

Fondation du Monument et Ossuaire de NAVARIN - 10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE.

Le Président.
Colonel (e.r.) N. MERY.

NAVARIN 2000.

Ce 2 juillet était une belle journée et, du monument, la vue portait loin, se rassasiant de champs de blé déjà mûr.

Les unités de la 6^e Division d'Infanterie Coloniale avaient sensiblement le même panorama, 60 ans et quelques jours auparavant, le 12 juin 1940 précisément, encore que les guetteurs devaient plutôt concentrer leur observation sur l'horizon du nord, attentifs aux fumées, aux panaches de poussière ou aux bruits de chenilles.

Vous avez pu lire, dans nos précédents bulletins, le récit des combats qui se sont déroulés il y a 60 ans sur ces terrains familiers. Ce 2 juillet, 5 à 600 pèlerins entouraient les autorités civiles, religieuses et militaires, pour rendre hommage à la fois aux combattants de 14-18 et à leurs fils qui se battirent sur le même sol en 1940.

En présence de M. Michel Thénault, préfet de la Marne, de M. Jacques Machet, sénateur, de M. Michel Godin, maire de Souain, de nombreux élus de la région, de M. Antonini, directeur départemental de l'O.N.A.C., en présence de Mgr Gilbert Louis, évêque de Châlons, en présence du Général Monnet, commandant la 1^{re} Brigade Mécanisée, du colonel commandant la Légion de Gendarmerie et de plusieurs chefs de corps, en présence du Général Lemoine, président d'honneur des Anciens des Troupe de Marine, le chef de corps, l'étendard et une batterie du 40^e Régiment d'Artillerie, ainsi qu'un détachement de l'Armée américaine rendirent les honneurs, accompagnés par la fanfare du 501-503^e Régiment de chars de Combat.

Auparavant plusieurs allocutions avaient rappelé l'histoire des combats du 12 juin 1940 dans la région de Suippes et Mourmelon.

Rappel nécessaire. Qui se souvient encore de ces combattants, demande le général Xavier Gouraud ? Et qui étaient-ils ? "Bien des officiers et des sous-officiers s'étaient battus pendant la 1^{re} Guerre ; les autres, plus jeunes, et la troupe étaient de la génération suivante ; mais nombre de leurs pères s'étaient battus en Champagne. Combien de ces soldats de 1940 étaient venus, enfants, à un pèlerinage à Navarin comme celui d'aujourd'hui, écoutant les récits de leur père, ou tenant la main de leur mère, veuve ? ... En retraitant sur cette route comme ceux de 1914, combien espéraient une nouvelle "bataille de la Marne" qui, au sud de Chalons, arrêterait le flot de Panzers, et combien sont morts, aussi bravement que leurs anciens, avec cet espoir et pour permettre ce redressement".

Le Général Monnet évoquant ces combattants, demande aux assistants de "faire oeuvre de pédagogie .. pour faire comprendre que ceux qui ont combattu, ceux qui sont morts dans les guerres de la République n'étaient pas des va-t-en-guerre. Ils ont fait leur devoir de citoyens, souvent humblement, et leur sacrifice n'en est que plus admirable" ; il dit sa confiance dans les jeunes générations, dans "les jeunes soldats français au Kosovo, et aussi leurs camarades européens et américains, qui sont animés d'une même flamme. Leur action là-bas montre qu'on a su tirer les leçons du passé".

Au cours de la messe, Mgr Louis évoque ce mystère du mal, si évident quand on songe aux massacres de ce siècle. Et, après avoir montré comment Jésus "inscrit dans le monde une autre logique : celle d'un Amour désarmé qui, au plein coeur du mal, veut et crée un monde réconcilié", il affirme la liberté que Dieu nous donne face au mal et nous invite "à défendre sans relâche l'humanité des hommes contre tout ce qui la défigure : injustice, violences, mépris des faibles et des petits, ... à témoigner d'une création nouvelle dont les signes sont déjà présents, ce signe du don de soi, de l'abnégation, de l'amour désintéressé ...pour être à temps et à contre-temps des hommes de réconciliation sans lesquels le monde serait abandonné à ses pulsions de mort".

Après la cérémonie, les pèlerins ont visité l'ossuaire et ont regardé une exposition réalisée par le Lieutenant-Colonel Brissart, de l'ASMAC, sur les unités qui se sont battues dans le secteur en 1940. Les officiels, accompagnés des 70 porte-drapeau présents, sont allés déposer des gerbes au cimetière militaire de Suippes où des combattants des deux guerres reposent côte à côte.

Puis près de 200 d'entre nous se sont retrouvés au mess de Suippes, toujours accueillant, pour se restaurer et échanger leurs impressions sur cette belle journée.

L'A.S.M.A.C. remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, les militaires de la garnison de Suippes, les gendarmes et pompiers qui ont assuré la sécurité, ceux qui ont animé la messe et ceux qui ont mis en état le monument et ses alentours... C'est grâce à ces multiples bonnes volontés que nous pouvons, chaque année, rendre un hommage digne à nos anciens.



HISTOIRE

1915 - 1918 DES MARINS EN CHAMPAGNE

Dès le début des hostilités, le manque d'artillerie lourde se fait cruellement sentir, aussi le commandement s'efforce-t-il de combler le déficit en utilisant les matériels de siège et de côte. Il fait appel aux **pièces de marine**, qui, bien que de modèles souvent anciens, ont une portée permettant des tirs sur les arrières ennemis et une puissance capable de détruire des objectifs abrités. Ces pièces firent l'objet de montages les plus variés : sur canonnières, péniches fluviales, affûts terrestres fixes ou mobiles, tractés sur roues ou sur voie ferrée. C'est ainsi qu'en 1917 on pourra compter un total de 18 batteries servies par des **canonniers-marins**, constituant la 3ème Division de réserve générale de l'Artillerie lourde, placée sous le commandement d'un contre-amiral, leur emploi restant toutefois décentralisé au sein des grandes unités qui les recevaient en renfort.

En 1914, après la stabilisation de front, mettant à profit l'important réseau de voies navigables et reprenant les plans établis en 1875 par l'ingénieur DISLÈRE, le Gouvernement décida la construction de **canonnières fluviales** dans les arsenaux de BREST et LORIENT. Une première série de huit, armées d'un canon de 14(1), une seconde de quatre, armées de deux canons de 10(1). Articulées en trois batteries, elles furent engagées en Belgique, sur la Somme, l'Oise et en **Champagne**, respectivement la 2ème Batterie de juillet 1915 à mars 1916, la 3ème de septembre 1915 à septembre 1917 et la 1ère d'avril à juillet 1917.

En complément des canonnières, on utilisera des **péniches armées** équipées de canons de 16, 19 et 24 (1). Cette flottille fut utilisée notamment en 1917 sur l'Aisne et en Champagne et participa à la phase initiale de l'offensive du 26 septembre 1918.

Par ailleurs deux groupes d'**artillerie lourde sur voie ferrée**, équipés l'un en canon de 19(1), l'autre en canon de 305mm, appuyèrent l'offensive de Champagne de septembre 1915 ainsi que l'attaque des Monts de Moronvilliers d'avril 1917.

Enfin cinq **batteries mobiles** équipées de canons de 16 (1) et de 155mm GPF (2), participèrent à la préparation de l'attaque de la IVème Armée de septembre 1918 et accompagnèrent sa progression jusqu'à hauteur d'ATTIGNY-LE CHESNE au nord de VOUZIERES.

Ainsi, sous des aspects extraordinairement variés, les canonniers-marins ont apporté à leurs camarades de l'Armée de Terre, un soutien remarquable et particulièrement apprécié, grâce à leur compétence technique, leur sens aigu du devoir et leur capacité d'adaptation à des missions inhabituelles.

En reconnaissance de leur valeur, le 7 février 1918, le Président POINCARE remettait au contre-amiral JEHENNE, commandant la 3ème Division de réserve générale de l'Artillerie lourde, le drapeau des canonniers-marins, sur lequel figurèrent les inscriptions : CHAMPAGNE 1915 / VERDUN 1916 / SOMME 1916 / BATAILLE DE FRANCE 1918.

(1) Il s'agit du calibre, exprimé en centimètres. Pour les matériels de l'Armée de terre le calibre est exprimé en millimètres.

(2) Grande Puissance FILLLOUX, à flèches ouvrantes permettant un grand angle de tir horizontal (60°).

LES CANONNIERES FLUVIALES

Deux types de canonnières furent construites à BREST et à LORIENT :

- **une première série**, désignée par les lettres A B C D F G H I, et ayant les caractéristiques suivantes :

déplacement = 110 tonneaux longueur = 28,50 m largeur = 5m tirant d'eau = 1,20 m
vitesse = 9 noeuds (16,6km/h) deux machines et deux chaudières protégées par un blindage
Armement constitué d'un canon de 14cm, modèle 1893, placé à l'avant et deux canons de 47mm contre-avions placés à l'arrière. Cette série équipa les 1ère et 2ème Batteries.

- **une deuxième série**, désignée par les lettres K L M O, aux caractéristiques différentes de la 1ère :

déplacement = 180 tonneaux longueur = 28,50 m largeur = 5m tirant d'eau = 1,85 m
une seule machine, de 200 CV vitesse = 10 noeuds pont blindé
Deux canons de 10cm aux extrémités, deux canons de 47mm placés au milieu. Cette série équipa la 3ème Batterie.

L'ensemble des trois batteries constituées en flottille fut placé initialement sous les ordres du capitaine de vaisseau SCHWERER puis commandé à partir du 11 novembre 1915 par le capitaine de vaisseau JEHENNE et, à compter du 20 septembre 1916, par le capitaine de frégate GIGNON, le capitaine de vaisseau JEHENNE devenant Commandant supérieur des canonniers-marins.

La 2ème Batterie comprenant les canonnières F (la Furieuse), lieutenant de vaisseau GIGNON (cdt de Bie), G (la Guerrière) enseigne de vaisseau GUYOT, H (sans nom de baptême), enseigne de vaisseau LETERRIER, et l'échelon, composé de trois péniches pour le transport du charbon, des munitions et des matériels consommables, commandé par l'enseigne de vaisseau de LAMBERTY, arrive le 27 juillet 1915 à VAUDEMANGES sur le canal de l'Aisne à la Marne.

La 3ème batterie comprenant les canonnières K, lieutenant de vaisseau LECOCQ (cdt de Bie), L, lieutenant de vaisseau BERTRAND, M, lieutenant de vaisseau DONVAL, O, lieutenant de vaisseau de BREDA, l'échelon commandé par l'enseigne de vaisseau HOGREL, arrive à VAUDEMANGES le 11 septembre 1915.

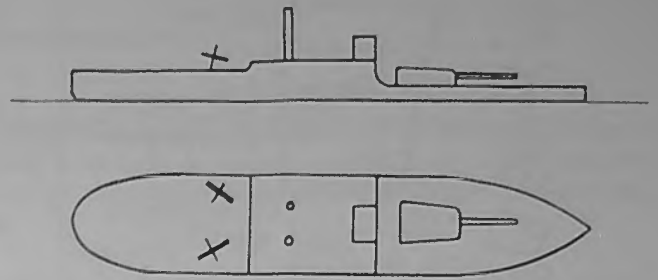
Ces deux batteries occupent des positions de tir échelonnées entre SEPT-SAULX et WEZ et prennent une part très active à l'offensive du 22 septembre au 9 octobre 1915 en exécutant des tirs de contre-batterie et de destruction de cantonnements ennemis. Ces tirs sont observés depuis le Mont SINAI et les FAUX de VERZY. Après avoir fait l'objet de modifications de structure, chaque batterie comprenant deux canonnières de 14 et deux de 10, la 2ème Batterie, composée désormais des canonnières F G M O, fait mouvement début mars 1916 sur COMPIEGNE, et la 3ème Batterie, formée des canonnières H I K L, participe aux opérations de secteur le long du canal de l'Aisne à la Marne. Elles auront tiré, durant cette période, respectivement 5 680 coups de 14, 3 272 coups de 14 et 8076 coups de 10.

La 1ère Batterie, comprenant les canonnières A (l'Ardente), lieutenant de vaisseau d'HARCOURT, succédant au lieutenant de vaisseau FERLICOT, promu au grade supérieur et cdt de Bie, B (la Brutale), enseigne de vaisseau ROUCH, C (la Cruelle), enseigne de vaisseau du CHAYLA, D (la Décidée), lieutenant de vaisseau LA MORICIERE, échelon sous le commandement du lieutenant de vaisseau CHOLLET, venant de l'Aisne, rejoint la 3ème Batterie pour participer à l'attaque des MONTS de MORONVILLIERS, du 6 avril au 29 mai 1917. Appelés dorénavant 1er et 3ème Groupes, ces unités tirent respectivement 3 900 et 7 400 coups, toujours à partir des positions entre SAULX et WEZ.

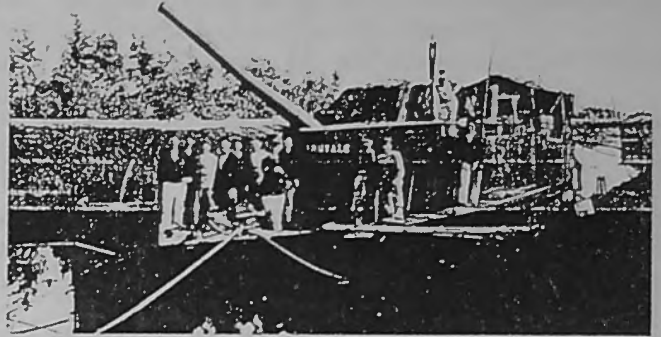
Le 24 juin 1917 le 1er Groupe quitte la Champagne pour la Belgique et le 3ème part le 13 septembre pour SOISSONS. A la fin de l'année les canonnières rejoignent les ports pour être désarmées. Toutefois fin 1918 quatre canonnières de 14 sont réarmées pour constituer la flottille de police et de surveillance du Rhin.

Grâce à leurs qualités intrinsèques : mobilité leur permettant de se transporter en tous points du front desservi par une voie navigable et de s'esquiver rapidement pour se soustraire aux tirs ennemis, facilité de mise en oeuvre par simple ancrage aux berges, performances de leur armement (champ de tir tous azimuts, cadence de tir de 3 coups / pièce / minute, portée pratique de 15km pour les pièces de 14 et de 13,5km pour celles de 10), les canonnières fluviales ont tenu une place originale, efficace et particulièrement appréciée au sein de l'Artillerie de réserve générale, là où un renfort de feux était demandé : Champagne, Somme, Aisne.

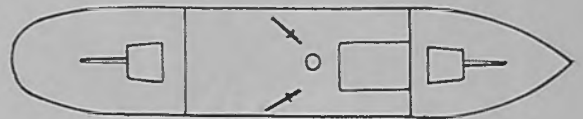
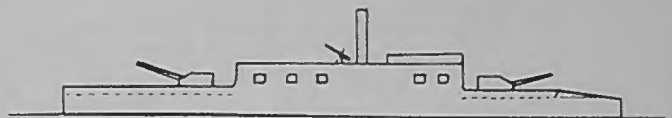
Leur action en Belgique (qui déborde le cadre de cet article limité aux actions de Champagne), aussi bien au sein de la 1ère Armée française que sous les ordres directs de l'Armée anglaise, fut remarquable. La réputation des canonniers-marins s'ajouta à la gloire de leurs frères les fusiliers.



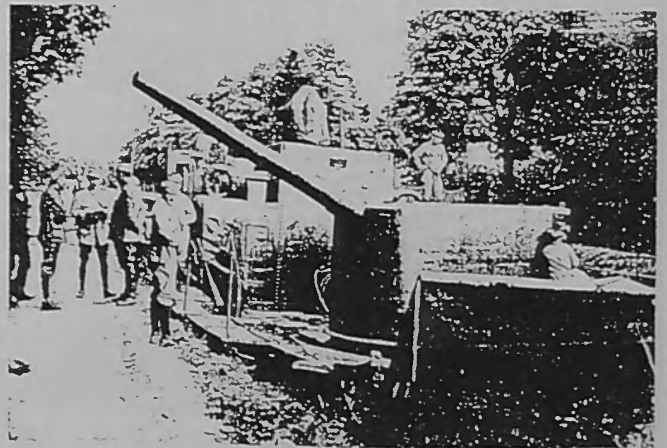
Type A, B, C, D, F, G, H, I.

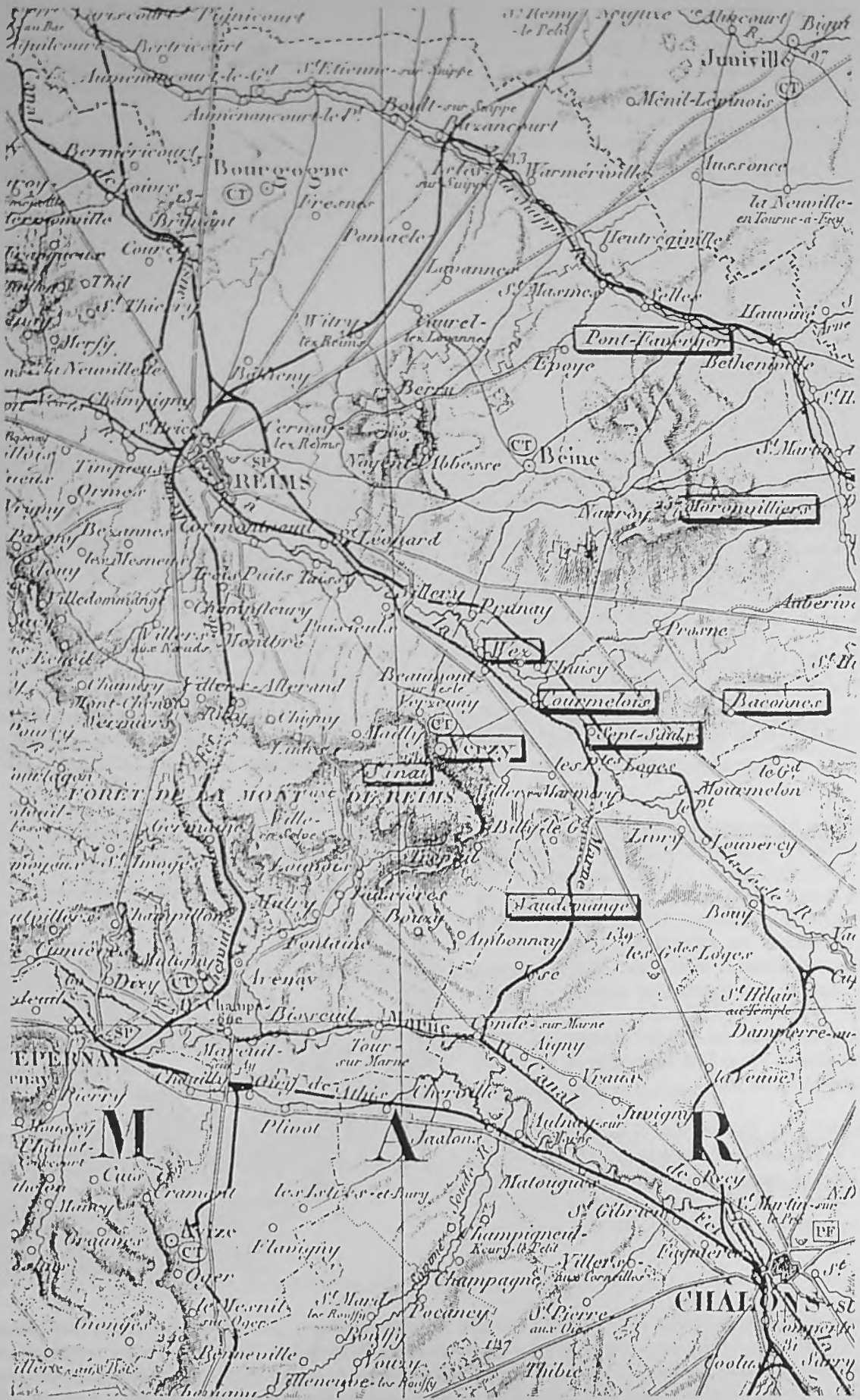


Canonnière " B " " Brutale "



Type K, L, M, O.





LES PENICHES ARMEES

C'est d'abord la péniche "Saint Joseph" armée d'un canon de 16cm qui fait son apparition à COURMELOIS sur le canal de l'Aisne à la Marne pour participer à l'offensive de septembre 1915. Commandée par le lieutenant de vaisseau LAIGNIER, elle exécute notamment des tirs d'interdiction sur la gare de PONT-FAVERGER. La péniche est ensuite désarmée et son artillerie est installée dans un ouvrage situé au nord de BACONNES (fin octobre 1915).

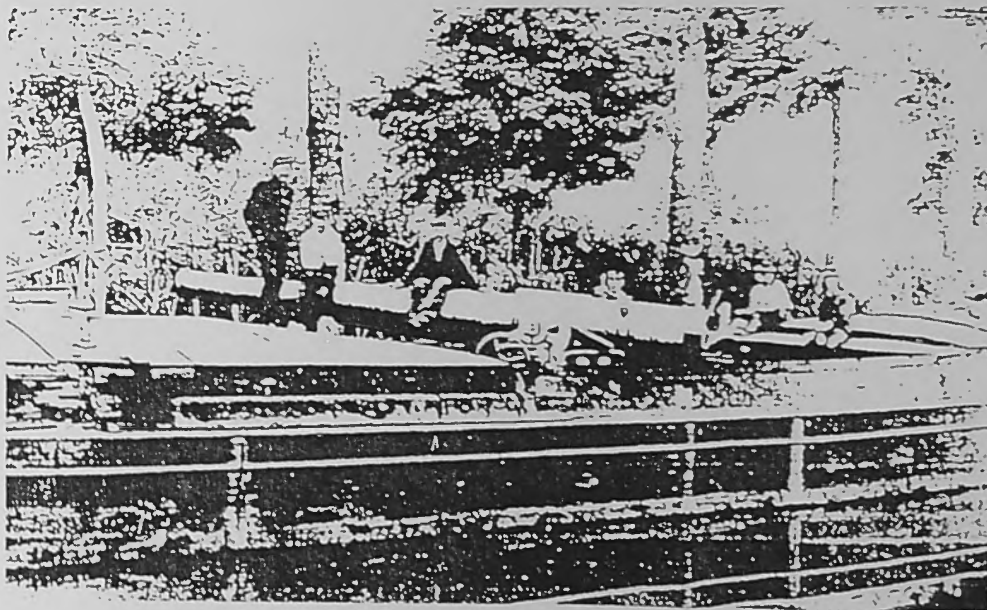
En 1916 le capitaine de vaisseau JEHENNE propose au Haut Commandement d'équiper des péniches de canons de 19cm et 24cm., Mle 1870-1893. La première péniche, "La Marcelle", armée d'un canon de 19cm à JANVILLE dans l'Oise, part pour la Champagne le 7 avril 1917, et, placée sous les ordres du lieutenant d'artillerie REVERS, effectue son premier tir le 14. Elle participe dans le cadre du 1er Groupe de canonniers-marins (voir article précédent), aux opérations de secteur. La seconde "La Jeanne d'Arc", équipée également d'un canon de 19cm, rejoint en juin 1917 le 1er Groupe de canonniers. Enfin, en juin 1917, une troisième péniche "La Saverne", reçoit un canon de 24cm, Mle 1870-1893, et effectue ses premiers tirs sur le canal de l'Aisne à la Marne. Ces trois péniches constituent, le 20 janvier 1918, le 5ème Groupe de Canonniers-marins et sont engagées entre NOYON et MONTDIDIER, et sur l'Aisne.

Le 12 juin 1918 la "Marcelle" reçoit un obus de gros calibre et est incendiée (1 mort, 2 blessés). Elle est remplacée le 26 septembre par la "Marcelle II".

Le 5ème Groupe participe au complet à la phase initiale de l'offensive de la IVème Armée, du 26 septembre au 8 octobre 1918. Les péniches remontent ensuite le canal de la Marne au Rhin pour rejoindre NANCY et STRASBOURG et sont intégrées en janvier 1919 à la Flottille de surveillance du Rhin.

Les péniches armées, de conception originale et simple, associant au moindre coût une artillerie puissante (canon de 19cm lançant un projectile de plus de 80kg à 13km / canon de 24cm, obus de 140kg à 17km), à un moyen de transport non spécifique, fournirent un appoint non négligeable à l'éventail des possibilités des unités fluviales, dont elles assurèrent seules les missions à partir de 1918.

Suite dans le prochain bulletin : les batteries mobiles sur roues et voie ferrée.



péniche armée "Jeanne d'Arc"

N.D.L.R. Nos remerciements s'adressent à Messieurs Jean Bonnet, Président de l'Amicale des Anciens Marins de Châlons en Champagne, et Gaston Cretté, Porte-Drapeau, qui ont effectué des recherches auprès du Service Historique de la Marine, et ont bien voulu nous communiquer leurs notes et copies de documents.

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2001.

A.S.M.A.C.

Samedi 3 mars

10h 30: conseil d'administration de la Fondation,
14h : conseil d'administration de l'ASMAC,
18h : ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, avec les
autres associations de la Coordination du Souvenir des
Combats de Champagne (CSCC).

Samedi 24 mars

10h30 Assemblée Générale des membres de l'association, à
SAINT HILAIRE LE GRAND (Mairie).

Dimanche 16 septembre

Pèlerinage annuel à Navarin.
Journée des Villages Détruits, organisée par le Camp de
Suippes.

AUTRES ASSOCIATIONS DE la C.S.C.C.

ASCERF : samedi 3 mars, ravivage de la Flamme
Dimanche 3 juin, cérémonie du Souvenir au
Cimetière russe de Saint Hilaire.

AMIS DU FORT DE LA POMPELLE : Cérémonie au Fort
de La Pompelle, à la mi-mai.

VAUQUOIS : samedi 30 juin, à 15h, cérémonie du Souvenir
28-29 septembre, évocation historique de nuit.

A DORMANS : dimanche 8 juillet (à confirmer).

COMITE COMMEMORATIF DE L'ARGONNE : Cérémonie
le dimanche 1er juillet à la HAUTE CHEVAUCHEE.

MONDEMENT : dimanche 2 septembre.

IN MEMORIAM

Monsieur FOURNIER Roger, à FOUGERES

Docteur COMBES René, à TOULOUSE

COTISATIONS

Le reçu fiscal (pour la partie de cotisation supérieure à 50 F), se rapportant à la cotisation 2000 est joint au présent bulletin

Cotisation 2001 : l'appel de cotisation est joint au présent bulletin. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et le retourner, dès le début de l'année, au Secrétariat de l' A.S.M.A.C. - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES., accompagné de votre chèque. Cela évitera des rappels coûteux.

Pour savoir si vous êtes à jour de votre cotisation, il vous suffit de regarder l'étiquette d'envoi de ce bulletin.

Si, en première ligne la mention "99", ou "HC", ou "SC" est portée, cela signifie que vous n'étiez pas à jour au moment de l'envoi.

Si vous lisez 00, vous êtes à jour pour l'année 2000.

Si vous lisez 01, vous êtes à jour pour l'année 2001 et nous vous en remercions.

POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant les nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 50 F, à

A S M A C

4, rue des Condamines

78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Un reçu fiscal sera adressé pour le montant excédant la cotisation minimale. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2000.

Continuez à faire connaître notre association et à faire adhérer vos amis.

Responsable de la publication : Georges FEYDEL

Imprimeur : REPRO and CO, de CHALONS EN CHAMPAGNE N° ISSN : 0995 0745.